CMJ

Conseil Municipal des Jeunes

de Longèves

Longèves

2021 - 2023

GUIDE

DU CONSEIL MUNICIPAL des Jeunes

de Longèves

GUIDE

DU CONSEIL MUNICIPAL des Jeunes

de Longèves

SOMMAIRE

Édito du Maire de Longèves ..... p 3

Mot des Conseillers référents du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ..... p 4

1. Le CMJ, **pourquoi ?** ..... p 5

2. Le CMJ, **de quoi s'agit-il ?** ..... p 7

3. Le CMJ, **comment ça marche ?** ..... p 9

4. Le **rôle** du (de la) jeune élu(e) ..... p 11

ÉDITO

du maire de Longèves

Une nouvelle année qui débute est toujours un moment de nouvelles résolutions et de promesses.

Je suis heureux de m'adresser à vous pour vous dire combien nous sommes impatients d'installer ce **Conseil Municipal des Jeunes.** Dans ce monde secoué par la crise sanitaire et des désordres de tout genre, les solutions ne peuvent pas être celles uniquement des adultes : notre monde de demain sera le vôtre. Il est très réconfortant et rassurant de savoir que vous, jeune habitante ou habitant de Longèves, avez cette envie de participer à la vie de notre cité.

Construire des projets pour tous les longevois, préparer son avenir de citoyen, échanger avec les autres : le conseil municipal des Jeunes est un espace qui doit permettre cet engagement.

Je vous remercie par avance, vous qui serez les premiers conseillers municipaux jeunes de Longèves, nous avons tant à faire ensemble pour tous les habitants de Longèves.

Dominique LECORGNE

Maire de Longèves

MOT
des conseillers référents du CMJ

Les élus municipaux référents du Conseil Municipal des Jeunes organisent et animent les réunions du CMJ. Ils sont le lien entre le CMJ et le Conseil Municipal des Adultes de Longèves.

Nous sommes heureux de te compter bientôt parmi nous afin de vivre ensemble une nouvelle expérience.

Caroline GONIN
Conseillère Municipale

Marie-Aude RIBAGER
Conseillère Municipale

Stéphane MÉMON
Conseiller Municipal

Jean-Gaël CODOGNET
Adjoint au maire

LE CMJ, pourquoi ?

Le Conseil Municipal des Jeunes, c'est un projet éducatif citoyen qui découle d'une volonté de la commune : il a été créé par le Conseil Municipal des adultes.

Il permet aux enfants élus de :

- **Apprendre** *la démocratie*[1] et trouver leur place de *citoyen*[2] ou de citoyen en leur donnant la parole.
- **Recueillir les idées** des autres enfants de la commune et participer à améliorer le cadre de vie des Longevois.
- **Découvrir et comprendre** le fonctionnement de la commune de Longèves, et comment sont prises les décisions pour bien vivre ensemble.
- **Être acteur dans la commune** en découvrant les droits et devoirs du citoyen, en réalisant des projets utiles au plus grand nombre (solidarité, aménagement, environnement, culture, etc.)
- **Servir d'intermédiaire** entre le Conseil Municipal des adultes et les enfants de leur âge.

Lexique :

[1]**Démocratie :** Régime politique, système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple ; par l'ensemble des citoyens.

[2]**Citoyen :** Habitant d'une ville, d'une cité. Membre d'un État qui jouit des droits civils et politique garanti par cet État.

LE CMJ, de quoi s'agit-il ?

C'est une instance de rencontres, d'échanges, de discussions, d'expression et de réflexion, où les jeunes élus peuvent faire des propositions et mener des actions concrètes.

Les enfants, élus par leurs camarades, s'y réunissent pour **débattre** sur leurs idées et **réaliser ensemble des projets** au service de tous les habitants de Longèves.

Les jeunes conseillers municipaux sont élus pour un *mandat*[1] de **deux ans.**

Un affichage des candidats volontaires sera mis en place à la mairie et dans différents lieux de la commune afin de présenter leurs projets pour Longèves aux futurs votants.

Le CMJ est constitué de **7 à 11 jeunes conseillers élus.**

Les **conseillers** municipaux jeunes se réunissent environ :

- **Une fois par mois** en réunion à la mairie avec les référents élus du CMJ.
- Une fois par *an pour présenter leurs projets au Conseil Municipal*

Historique !
Ce sera le premier Conseil Municipal des Jeunes mis en place à Longèves.

Le bureau de vote le jour de l'élection des Jeunes Conseillers.

LEXIQUE :

[1] **Mandat :** *Mission, charge que l'on confie à quelqu'un.*

LE CMJ, comment ça marche ?

Après les élections des jeunes élus, Monsieur le Maire officialise leur prise de fonction en conseil d'investiture.

Dès leur installation, les jeunes conseillers municipaux se réunissent avec les référents élus à **la mairie** environ une fois par mois pour échanger.

Au cours du mandat, des réunions sont consacrées à la formation des jeunes élus. Ils s'initient aux **valeurs de la République et aux droits et devoirs du citoyen.**

Ils choisissent, de façon démocratique, une thématique (ex : environnement, solidarité, sport et santé, culture, etc.) pour élaborer leur(s) projet(s).

Une fois par an, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal des Jeunes à présenter, aux conseillers municipaux adultes, leurs projets.

Au terme du mandat, le bilan des actions réalisées sera présenté à Monsieur le Maire et aux Conseillers municipaux.

Tout au long de leur mandat, les référents du CMJ guident, accompagnent et soutiennent les jeunes élus dans leur démarche.

Les référents CMJ

Organisent, préparent et animent les réunions de travail avec les enfants et les encadrent lors des conseils des jeunes.
Ils entretiennent le lien avec le **Maire et le Conseil Municipal adulte.**

Ils veillent à la mise en œuvre et à la réalisation des **projets.**

LE RÔLE du jeune élu : Un travail d'équipe !

Les jeunes élus ont deux ans pour construire ensemble un projet d'intérêt général.

Mais ils ne sont pas seuls ! Tous les enfants de Longèves intéressés par ce projet peuvent les accompagner dans leurs fonctions d'élus.

Pour mener à bien ce projet, les enfants élus s'engagent à :

- Participer activement aux réunions de travail
- Respecter et prendre en compte le point de vue de chacun
- Mettre en œuvre le projet collectif avec l'aide des référents CMJ.
- Communiquer auprès des autres enfants au sujet du CMJ et valoriser toutes les actions réalisées
- Siéger lors des Conseils Municipaux
- Participer aux diverses manifestations organisées par la commune.

La richesse et la diversité des projets reposent sur la qualité **du travail en équipe.**

Contacts

MAIRIE de Longèves

CMJ

33 rue de Curzay 17230 Longèves

cmj@longeves-17.fr

***www.longeves-17.fr* (onglet CMJ)**